



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À DES DIRIGEANTS SYNDICAUX ET À DES CHEFS D'ENTREPRISE
AU LENDEMAIN DU JUBILÉ MONDIAL DES TRAVAILLEURS**

Mardi 2 mai 2000

Bien chers frères et sœurs!

1. Je suis heureux de vous rencontrer à nouveau au lendemain du Jubilé mondial des travailleurs, que nous avons célébré ensemble hier, à Tor Vergata.

Merci de votre présence ! Je vous salue tous cordialement. Je salue plus particulièrement Mgr Fernando Charrier et je le remercie des paroles courtoises qu'il m'a adressées en votre nom. Le Jubilé des travailleurs, qui a vu converger à Rome des représentants et des acteurs du vaste domaine du travail venus de toutes les parties de la terre, nous a donné l'occasion d'embrasser du regard les réalités complexes liées au travail, tant dans leur dimension mondiale que dans leurs aspects sectoriels. Nous nous sommes rendu compte qu'il est toujours et encore nécessaire d'intervenir de manière efficace pour que le travail humain ait dans la culture, l'économie et la politique la place qui lui revient, dans le plein respect de la personne du travailleur et de sa famille, sans jamais pénaliser ni l'un ni l'autre.

L'Église suit ces problèmes avec une grande attention par l'intermédiaire du Conseil pontifical Justice et Paix, qui est en contact avec les Organisations internationales des travailleurs, des dirigeants d'entreprise et du monde de la finance. Je souhaite que cette fructueuse collaboration continue ainsi à favoriser une présence toujours plus incisive de l'Église dans le monde du travail.

2. Dans cet entretien, chers frères et sœurs, je voudrais mettre en relief un aspect qualificatif du travail, qui est souvent indiqué par le terme de « qualité totale ». Il s'agit en substance de la condition de l'homme dans le processus de production : seule sa participation active à ce processus peut faire de l'entreprise une véritable « communauté de personnes » (cf. Centesimus

annus, 35). Voilà un défi qui accompagne le progrès en plein développement des nouvelles technologies, auxquelles revient le mérite d'avoir allégé, au moins en partie, la charge de fatigue humaine inhérente au travail. Le défi doit être relevé en sorte que « l'employeur indirect », c'est-à-dire toutes ces « forces » qui déterminent tout le système socio-économique ou qui en résultent (cf. *ibid.*, 17), soient au service de l'homme et de la société.

Bien chers dirigeants d'entreprise, opérateurs dans le domaine de la finance, syndicats de travailleurs et vous tous qui, par la coopération et le commerce, vous mettez au service d'un développement digne de l'homme, vous avez devant vous une tâche plus que jamais difficile, mais d'une grande importance. Sans doute, le rachat de l'homme face au travail dépend, dans une large mesure, des orientations de la finance et de l'économie : celles-ci doivent toujours davantage saisir ce qui est leur élément distinctif, c'est-à-dire le « service » particulier qu'elles sont appelées à rendre au développement. Le grave phénomène du chômage, qui affecte des hommes, des femmes et des jeunes, et auquel on cherche de diverses manières à trouver une solution, connaîtrait certainement une issue positive si l'économie, la finance, et l'organisation mondiale et nationale elle-même du travail, ne perdaient jamais de vue le bien de l'homme comme son but final.

3. Pour rendre encore plus complexe le monde du travail, intervient aujourd'hui ce que l'on appelle la « globalisation » (mondialisation). C'est un phénomène nouveau, qu'il faut connaître et évaluer au moyen d'une enquête sérieuse et ponctuelle, parce qu'elle se présente avec un caractère très marqué d'« ambivalence ». Elle peut être un bien pour l'homme et pour la société, mais elle pourrait aussi se révéler être un dommage lourd de conséquences. Tout dépend de certains choix fondamentaux : à savoir, la « mondialisation » est-elle mise au service de l'homme, et de tout homme, ou exclusivement au profit d'un développement sans plus de lien avec les principes de la solidarité, de la participation, et en dehors d'une subsidiarité responsable ?

À cet égard, il est important de garder à l'esprit que plus le marché est global, plus il doit être équilibré par une culture globale de la solidarité, attentive aux besoins des plus faibles. Il faut en outre sauvegarder la démocratie, même économique, et, dans le même temps, une conception correcte de la personne et de la société.

L'homme a droit à un développement qui implique toutes les dimensions de sa vie. L'économie, même si elle est globalisée, doit toujours être intégrée dans le tissu d'ensemble des relations sociales, dont elle constitue une composante importante, mais non exclusive.

Pour la mondialisation aussi, une nouvelle culture est nécessaire, comme aussi de nouvelles règles et de nouvelles institutions au niveau mondial. Dans ce domaine, la politique et l'économie doivent collaborer pour déterminer des projets à court, moyen et long terme, qui aient pour but la remise, ou au moins la diminution, de la dette publique des pays pauvres du monde.

En ce sens, on a inauguré un louable chemin de coresponsabilité qui doit être renforcé et même, oui, globalisé, afin que tous les pays se sentent impliqués. Un chemin exigeant qui, précisément pour cela, exalte la responsabilité de chacun et de tous.

4. Voilà, bien chers frères et sœurs, le vaste domaine qui se trouve devant vous ; voilà la contribution qui est demandée à chacun d'entre vous et, avec vous, aux Institutions que vous représentez.

L'Église apprécie votre œuvre et vous accompagne dans votre effort pour donner vie, dans un monde marqué par de complexes relations d'interdépendance, à des rapports de collaboration solidaire et efficace.

J'assure chacun de vous de mon souvenir dans la prière et je confie toutes vos aspirations à Marie et à Joseph, coopérateurs fidèles de l'œuvre du salut, et je vous bénis de tout cœur, vous-mêmes, vos collaborateurs et vos familles.

© Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana